

tout sur ce point que nous devons diriger nos efforts.

Pour réussir dans cette voie, nous devons tenir compte, Messieurs, d'une observation d'un ordre général, mais qui nous pose, dans les circonstances actuelles, la condition impérieuse d'un concert parfait dans nos études, même au prix de certains sacrifices.

Vous ignorez pas que la marque du pays domine celle du fabricant; qu'on demande d'abord des soieries de Lyon, de la bonneterie de Troyes, des impressions d'Alsace, et qu'on ne recherche qu'ensuite les produits de telle ou telle maison; il est de fait qu'un industriel, quelque habile qu'il soit, est assuré de faire plus d'affaires en s'établissant dans un centre connu, où il se trouvera pourtant à côté de nombreux concurrents, que s'il se place dans une localité où il soit seul; et le plus réputé des fabricants de Roubaix ne songerait certainement pas à se transporter aux environs de Paris.

En bien, Messieurs, c'est cette réputation collective, cette valeur reconnue sur le marché à l'article de Roubaix, qui sont menacées aujourd'hui par la concurrence anglaise. Voilà quel est le grand intérêt que nous avons d'abord à défendre, et pour lequel nous devons unir nos efforts. Et pour cela, Messieurs, il faut, au moins pour quelque temps, abandonner un peu les soins de la concurrence individuelle; il faut que, dans une certaine limite, chacun instruisse les autres de sa propre expérience, et qu'on arrive, en faisant progresser tout le monde à la fois, à conserver à la marque de Roubaix la haute considération qu'elle a si justement acquise.

Cesera, si vous voulez, faire la part du feu, sacrifier un peu pour conserver beaucoup; mais c'est le seul moyen d'arriver, et surtout d'arriver vite.

Une des questions que nous voulons vous soumettre, présentera d'ailleurs en elle-même un exemple frappant des résultats auxquels nous pouvons arriver par ce concours que nous vous demandons:

Il s'agit des étoffes unies, telles que les mohairs ou les orléans, et de la préférence accordée aux produits anglais sur les nôtres dans ce genre de tissus.

Les produits anglais sont plus brillants, plus légers que les nôtres et plaisent mieux à la consommation; nous devons donc chercher à obtenir ces qualités qui nous manquent. Evidemment, bien des fabricants de Roubaix ont déjà fait des recherches et des essais; or, quand un même problème est posé à des hommes d'intelligence égale, exerçant une même industrie dans une même localité, il est hors de doute que les recherches seront faites par tous dans un même ordre d'idées, et que, par conséquent, une tentative infructueuse pour l'un, sera répétée tout aussi infructueusement par vingt autres.

Ainsi un fabricant intelligent, aura consacré du temps, du travail et même de l'argent à un essai dont il aurait connu d'avance l'inutilité s'il avait été instruit des résultats obtenus dans la même voie par ses voisins: éclairé, au contraire, par l'expérience des autres, il aurait pu diriger ses recherches dans un sens nouveau et arriver peut-être au but.

Nous trouverions facilement des exemples des avantages qu'un tel concert peut procurer à l'industrie de notre pays; ainsi, un fabricant peut songer à un perfectionnement qui entraînerait certains changements à apporter dans la préparation des fils ou dans les opérations de teinture ou d'apprêts; or, quel est le teinturier ou l'apprêteur qui consentirait à modifier son outillage pour un seul client?

Une idée heureuse peut donc être ainsi perdue pour tout le monde, même pour celui qui l'a conçue. La même idée exposée franchement peut être, au contraire, adoptée par tout le monde, et devant l'assurance d'un chiffre important de commandes, le façonnier n'hésitera pas à des sacrifices dont il sera sûr d'être rémunéré.

Enfin, Messieurs, s'il s'agit d'abus à poursuivre, de réformes à obtenir, de coutumes justes et raisonnées à établir dans le pays, n'oubliez pas que là où une voix isolée se perd, cent voix se font entendre; et que toute idée juste simplement énoncée dans vos séances, prendra l'importance d'une manifestation de l'opinion publique.

Nous croyons, Messieurs, ne reproduire en cela que votre propre pensée et vos propres convictions, et que dans vos réunions, chacun exposant ce qu'il a fait et ce qu'il compte faire, les expériences se coordonneront, ne se répéteront pas d'une façon incertaine et inutile, et que nous arriverons ainsi promptement à des résultats positifs et sérieux.

Quant aux questions à étudier, il vous appartient encore de les désigner vous-mêmes; la Chambre syndicale n'a rien à vous apprendre, elle a tout à vous demander. Son rôle sera de recueillir vos travaux pour les généraliser et répandre les enseignements qui en résulteront pour l'industrie.

Elle doit se préoccuper cependant de vous faciliter le travail autant que possible; dans ce but, elle a provoqué l'établissement à Roubaix d'un laboratoire de chimie qui s'y est fondé sous son patronage spécial. Le directeur de ce laboratoire est un chimiste expert et intelligent auprès de qui vous pourrez trouver ces renseignements scientifiques qui manquent parfois à l'industriel trop occupé de soins importants pour pouvoir s'adonner à l'étude des questions de science pure.

D'un autre côté, la Chambre a autorisé son secrétaire-adjoint à souscrire à un certain nombre de publications périodiques dans lesquelles vous pourrez trouver des indications précieuses.

En ce qui concerne le tissage, nous pouvons déjà vous signaler une description complète des métiers à navette automatique, une autre machine à embobiner les trames; des rapports sur différents systèmes de condenseurs; un travail sur la ventilation des ateliers de tissage, etc.

Tout récemment enfin, la Chambre a envoyé son secrétaire-adjoint à Paris pour élucider quelques questions auprès du directeur des gobélins, M. Chevreuil. Vous avez lu son rapport qui a été publié par le Journal de Roubaix sur la proposition qui en a été faite dans notre dernière séance, nous n'avons donc pas à vous en parler plus longuement.

Vous avez maintenant, Messieurs, à constituer votre bureau et à commencer vos travaux.

Cette semaine, la chambre criminelle de la cour de cassation jugera la question qui intéresse les charpentiers, à savoir s'ils peuvent être requis par le ministère public pour monter l'échafaud. On se rappelle que trois charpentiers, les sieurs Leclercq et Cotel, requis d'assembler les pièces de la fatale machine, le 22 avril, et le sieur Liépard, requis le 7 mai pour le même objet, avaient refusé d'obéir aux injonctions de M. le procureur impérial de Saint-Omer. Il s'agissait de l'exécution d'un nommé Legrand. Traadits devant le tribunal de simple police, les trois charpentiers avaient été renvoyés de la poursuite.

Le procureur impérial s'est pourvu contre cette décision. M. Bozériaux défendra le pourvoi des charpentiers.

Par décret impérial du 1^{er} décembre, M. d'Aubigny, directeur des tabacs pour le département du Nord est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite.

A dater du 16, le service de la manufacture sera dirigé provisoirement par M. Laurent, ingénieur, et celui de la culture par M. Mourgues, inspecteur.

Une lettre que nous recevons cette après-midi nous entretient d'un incident assez piquant qui se serait passé lundi à la frontière, au hameau du « Risquons-tout. » Nous remercions notre correspondant; mais nous ne pouvons, sans plus amples renseignements, livrer à la publicité le fait qu'il nous rapporte.

Le marché de Lille d'hier était beaucoup mieux approvisionné que celui de la semaine dernière. Il y avait 1900 hectolitres environ de blé. Les ventes ont été fort actives. Il est vrai que les vendeurs ne se sont pas montrés des plus exigeants. Ils demandaient une avance de 50 cent. à l'hect. sur les prix de mercredi dernier. Les blés de choix l'ont obtenue. Ils se sont vendus de 23,50 à 24,25. Une seule marée s'est vendue 24,50. Les bonnes qualités de 21 à 22,50, et les autres de 18,50 à 20. On a remis un certain nombre de marées, les détenteurs espérant de meilleurs prix.

Il est douteux qu'ils les obtiennent, car le léger mouvement de hausse qui s'est produit sur les farines n'a pas eu de suite, puisque les cours sont à la baisse, et on s'attend à une recule de la même genre pour les blés. En somme, on constate qu'il y a eu aujourd'hui, commercialement parlant, une hausse de 40 à 50 cent., à l'hectolitre. La mercuriale donne une hausse de 14 c. (Propagateur.)

Pour peu que les exigences de la société des amateurs de musique continuent, il n'y aura plus moyen d'exécuter sur le piano même, un jour de noces, des airs de musique pour faire danser dans le salon d'un hôtel.

Ah! sans doute, les œuvres du génie et les droits qui en résultent sont respectables, mais l'excès en tout est un défaut. Pour l'air de la romance la plus vulgaire, le représentant de la société se montre impitoyable.

Ainsi, on se rappelle que M. Le Guillois, lui-même auteur dramatique, est venu dernièrement donner une soirée d'improvisation à l'Alcazar de Roubaix où quelques airs de musique ont été exécutés.

La salle avait été louée par M. Le Guillois, et le propriétaire ne s'était pas préoccupé des airs de musique à exécuter dans cette circonstance.

Hier, procès en police correctionnelle contre lui, demande de dommages et intérêts, plaidoiries, réplique et réréplique. Le tribunal a mis cette affaire en délibéré, le jugement sera prononcé lundi. (Propagateur.)

La nuit dernière, le feu s'est déclaré rue Notre-Dame, numéro 4, dans un grenier servant d'atelier et occupé par un cordonnier, le sieur François Niffle. A l'aide d'une pompe amenée immédiatement on a pu éteindre l'incendie à son début.

La perte est évaluée à 3,000 fr.; il y avait assurance.

La cause est inconnue.

Hier soir et ce matin on répandait à Roubaix et à Tourcoing le bruit qu'un crime avait été commis à Marcq en Barceul. Informations prises, voici la vérité: Un journaliste de Marcq vivait en fort mauvais intelligence avec sa femme et se livrait sur elle aux plus mauvais traitements; samedi dernier, il la mettait même à la porte de leur maison. Lundi, la malheureuse créature mourait subitement et on l'enterrait le lendemain.

Cependant, cette mort ayant profondément ému la population de la commune, on en vint à faire peser les plus graves soupçons sur le mari qui fut arrêté et conduit à la maison d'arrêt de Lille. Hétons-nous de dire

que ces soupçons n'étaient pas fondés. Par ordre du parquet, on a exhumé aujourd'hui le cadavre de la femme et après l'autopsie les médecins ont déclaré que la mort était naturelle.

Pour toute la chronique locale, ALFRED REBOUX

Dernières nouvelles.

Dépêches politiques.

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Rome, 8 décembre, soir.

Le pluie empêche l'illumination. L'ordre le plus parfait règne dans la ville.

Marseille, jeudi 9 novembre.

Hier soir, la ville était illuminée à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception.

Une bande de 1000 à 1500 individus a parcouru les rues en chantant la *Marseillaise* et en protestant contre les illuminations. Des reverbères ont été brisés devant l'évêché et devant le préfet. Il y a eu soixante arrestations.

Dépêches commerciales.

Liverpool, jeudi 9 novembre.

Marché calme, soutenu: Ventes probables 10,000 balles.

Havre, jeudi 9 novembre 2 h. 47.

Demande assez bonne et ferme.

Louisiane, 135; Sorocabas, 133; Fernambourg, 139.

(Dépêches de MM. Kablé et Co, communiquées par M. Bulteau-Desbognes.)

Liverpool, jeudi,

Ventes 10,000 balles; marché calme, prix soutenus New-York, 24 1/8 change 4,20.

Havre, jeudi

Ventes 1250 balles Omera embarquement janvier février, 107.

Pour les dernières nouvelles: ALFRED REBOUX

Bourse de Paris

du 9 Décembre 1869.

Rente 3 p. 0/0 72.95

id. 4 1/2 p. 0/0 102.50

FAITS DIVERS

On connaît les prétendues révélations faites par Troppmann au sujet du portefeuille de Jean Kinck, dans lequel on trouverait des indications précises sur ses complices. Tout semble détruire ces soi-disants aveux; c'est encore une tentative faite par l'inculpé pour être transporté sur les lieux de son crime, en Alsace, car il est toujours persuadé que sa famille et surtout son frère favoriseraient alors son évasion.

La justice n'attache d'ailleurs aucune importance à ces paroles de Troppmann, qui sera certainement maintenu à Paris. Il n'y a même eu aucune recherche commencée en vue de retrouver ce précieux portefeuille.

L'accusé a écrit encore hier au chef du service de sûreté un billet dans lequel il le prie avec instance de venir le voir à Mazas pour une affaire très-sérieuse. Plusieurs démarches du même genre déjà faites par Troppmann dans ces derniers jours et auxquelles on a accédé n'ont eu, comme on le sait, aucun résultat. fructueux pour l'instruction judiciaire. (Gazette des Tribunaux.)

Le Figaro nous donne ces détails sur le crime que nous avons mentionné hier:

Vers huit heures, le concierge d'une maison du boulevard Saint-Germain accourait prévenir M. Barlet, commissaire de police, qu'une de ces locataires, la femme B..., sortait de sa loge après lui avoir avoué qu'elle venait d'étangler sa fille, âgée de vingt ans. Le commissaire se transporta dans la maison, et après avoir bien et dûment constaté le décès de la jeune Marie B..., envoya l'auteur du crime au dépôt.

Une enquête ouverte immédiatement a révélé aujourd'hui des particularités qui font le crime moins horrible qu'il le paraissait de prime abord. Depuis un an la dame B... et sa fille étaient sujettes à de fréquentes hallucinations; dans le voisinage on les avait surnommées les folles, et c'est pendant un de ses accès que toutes deux avaient décidé, lundi, de se donner la mort. Les malheureuses préparèrent pour cela des décoctions de phosphore et d'eau de Javelle, puis elles s'attablèrent et burent.

Comme les doutes tardèrent à se faire sentir, la dame B... se précipita sur sa fille et lui serra le cou avec une embrasse de rideau, jusqu'à ce qu'elle eût cessé de vivre.

La malheureuse mère commettait ce crime avec l'intention bien arrêtée de perpétrer ensuite son suicide d'une autre façon, mais, en présence du cadavre de son enfant, la raison lui revint avec la compréhension de l'affreux attentat qu'elle venait de commettre, et c'est affolée de douleur que madame B... courut chez le concierge faire l'aveu de son crime.

Une lettre écrite par Marie B... et un testament de la mère, découverts par la justice dans un meuble de l'appartement, établissaient la parfaite résolution des deux femmes d'en finir avec l'existence.

Hier, à cinq heures trois quarts du soir, L... placé en faction sous le pavillon Denon au Louvre, au guichet qui relie la place Napoléon III au Palais-Royal, se tira sous le

menton un coup de fusil. Chateaufort dont il était armé. La balle traversa la tête et sortit par l'oreille droite. L'infortuné tomba baigné dans son sang et privé de sentiment. Immédiatement prévenu, M. Bérillon, commissaire de police du Palais-de-Justice, se rendit au poste du Musée, où le blessé avait été transporté. Il le trouva agonisant, incapable de donner aucune explication, mais répondant aux bienveillantes interpellations du magistrat par cette phrase obstinément répétée: « Non, je ne suis pas Troppmann! non je ne suis pas Troppmann! » Après un examen médical et des soins empressés, qui laissèrent le reste peu d'espoir de lui conserver la vie, ce malheureux a été envoyé à l'hôpital militaire du Gros-Caillou.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FORESTIÈRE.

La souscription aux 20,000 actions de la Société Générale Forestière a été parfaitement bien accueillie à Paris et dans les départements, où elle reste d'ailleurs ouverte jusqu'au 10 Décembre.

Ce qui fait surtout la force et contribue le plus au succès complet de cette nouvelle institution financière, c'est que tout en répondant à un grand intérêt d'utilité publique, elle assure à ses actionnaires des bénéfices qui, au premier abord, peuvent paraître bien considérables, mais qui se trouvent cependant être tout-à-fait justifiés quand on réfléchit à la variété des opérations que peut entreprendre la Société Générale Forestière, soit en sylviculture et affaires commerciales, soit en affaires de crédit.

On est alors amené à reconnaître que tous les bénéfices prévus sont indiscutables, et que de plus, ils sont les légitimes rémunérations d'importants et nombreux services à rendre aux propriétaires forestiers et négociants en bois. 16,817, 9,460.

RASPAIL.

Un vieux républicain, usé par le service, Rouge et des plus déterminés; Rouge comme un homard et comme une écrevisse, Rouge jusques au bout du nez [visse,

Il a des cheveux blancs, toute blanche est sa Sur ce visage respecté, [barbe, La sainte Magnésie et la Sainte Rhubarbe Ont imprimé leur majesté.

Le corps est droit encore; les lèvres sont hon-L'œil est calme, mais défilant, [nètes, On lit dans ces regards, voilés sous des [lunettes,

L'abus du camphre émollient. C'est un dormeur qui rêve au sein de ses Un pharmacien patriarcal, [charpies, Qui conserve avec soin de vieilles utopies, Comme un fœtus dans un bocal.

Un médecin poussif qui, tenant deux bouti-Tire tour à tour de son sac [ques, Des onguents pour guérir les cancers poli- Et les cancers de l'estomac. [tiques

C'est un vieux radoteur vénérable qui trouve Du jésuitisme dans Picard, Qui dit que Rochefort est un gamin, et prouve Que Gambetta n'est qu'un mouchard!

Qui monte à la tribune, et, dans ses dents [sinistres, Demande en grommelant tous bas Qu'en accusation on mette les ministres... — Par bonheur, on ne l'entend pas.

Il n'est pas dangereux, — mais c'est pitié Ce vénérable citoyen [qu'on laisse Promener à son gré son âge et sa faiblesse Et se démener sans soutien.

Je respecte du fond du cœur les têtes grises, Je veux voir les vieux triomphants, Assis dans leurs fauteuils, comme des [saints d'églises, Tout entourés de leurs enfants;

J'aime les voir alors qu'ils ne sont plus in-Alors que l'âge les frappa, [gambes, Rire à leurs petits-fils qui leur grimpent aux En les appelant: « Bon papa! » [jambes

Mais je n'accepte pas qu'ils veuillent se con- [duire Comme un conscrit présomptueux, Et que les cheveux blancs puissent prêter à Aux gens les plus respectueux. [rire

Quand l'âge a couronné leurs têtes appauvries, Je hais de les voir, haletants, Faire de la cascade et des gamineries, Comme on n'en fait plus à vingt ans!

Quand les vieillards sereins demeurent dans [leurs rôles, On doit les aimer à genoux; Mais quand, comme Raspail, ils veulent être [drôles, — Il faut les montrer pour deux sous!.. ALBERT MILLAUD.

THÉÂTRE DE ROUBAIX.

Jeudi 9 Décembre

Grand succès du Théâtre du Gymnase.

FROU - FROU

pièce en 5 actes par MM. Meillac et Halévy.

Les deux timides, vaudeville en un acte.

On commencera à 7 heures 3/4.

FROU-FROU à 8 heures 1/4.

COMMERCE.

Havre, mercredi, 8 décembre. Cotons. — Nous avions encore bonne demande hier soir et ce matin, à prix très fermes, aussi bien pour disponible que pour livrable; on faisait des Fernambourg char-

gent à 125 francs pour l'expédition des Omera à 107 fr. 50 pour expédition au vier ou février à 106 fr. 50 pour février ou mars.

Cette après-midi, le marché a été sensiblement plus calme, sur l'annonce de fortes recettes en Amérique. Nous ne voyons toutefois pas de chargement à signaler, si ce n'est que l'on a pu trouver quelques Louisiane sur les trois mois prochains à 127 fr. 50 et même à 127 fr.. On reste toutefois preneurs ainsi.

Les ventes notées à quatre heures vont à 1,338 b.

PREX COURANT

des cotons fabriqués sur la place

de Roubaix

du 8 Décembre 1869.

CALICOT ÉCRU.

3/4 90 c. 60 p. 16 fils trame de 0.36 à 0.36 1/2

• 90 • • 18 id. 0.37 0.38

• 90 • • 20 id. 0.39 1/2 0.40

• 90 • 68 • 20 id. 0.41 0.42 1/2

• 90 • 00 • 21 id. 0.44 1/2 0.45

jacons 85cent. 22 sur 19 fils 0.37 0.37 1/2

COTON FILÉ.

Chatne 27/29 en bob., qual. mêlée 3.60 à 3.65

Trame 36/38 en cannettes, id. 3.65 3.75

Chatne 27/29 en bobines, 1^{re} qualité

Amérique pur 3.80 3.85

Trame 36/38 en cannettes, id. 3.90 3.95

Chatne 30/32 id. id. 4.10 4.15

Trame 38/40 id. id. 4.05 4.10

Id. 0142 id. id. 4.20 4.25

BOURSE DE LILLE.

Cours du 7 décembre 1869

OBLIGATIONS DES VILLES.

Armentières. 505

Lille 1860. J. A. 1865. 100 25

Lille 1863. J. J. Janv. 1864 97 75

Lille 1868, libérées. 505

Roub.-Tourcoing, R. à 50. 40 50

VALEURS LOCALES.

Caisse commerc. de Lille, Ver-

ley, Decroix. 545

Comptoir Devidier et Co. 525

Crédit industriel du Nord. 510

Caisse Pérot et Comp. 567 50

Compagnie le Nord incendie

200 fr. p. 1800

Gaz de Wazemmes à 1280

— n 1125

Caisse commerc. de Roubaix. 545 25

Lille à Béthune, actions. 405

Lille à Béthune, oblig. 303 75

Aniche (le douzième)

Azincourt. 250

Auchy-au-Bôis

Bruay 1840

Bully-Grenay, anc. 445

Carvin. 1100

Courrières. 10075

Campagnac. 625

Douvin, anc.

Douvin nouv. 1864

Escarpelle. 1300

Epinac. 1400

Ferfay.

Fiennes et Harding.

Lens. 9050

Liévin. 1550

Meurchin. 976 25

Vicoigne-Nœux. 5410

Vendin.

Thiv. et Fresnes (M.)

COURS DES HUILES A LILLE.

8 Décembre 1869.

HUILES GRAINES TOURTEAUX

hectolit. hectolit. hectolit.

Colza. 23 126 17 1/2

épur qq 17 50

Éill. b. g. 18

rousse. 35 37 50

Cameline. 20 23 15

Chanvre. 26 28 50

Lin du p. 28 32

Lin gr. et.

COMPAGNIE ANONYME

DU

CHEMIN DE FER D'INTÉRÊT LOCAL

DE

BORDEAUX A LA SAUVE

(GIRONDE)

Siège social, à Paris, 34, rue du Bar.

Concession du 10 octobre 1868.

Capital social. 800,000 fr.

Subvention de l'État et

du département. 2,000,000